



POUR UN OBSERVATOIRE DES PAYSAGES DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES

Outils et méthodes pour analyser et illustrer
l'évolution des paysages sur le territoire du parc

Participants au programme (2010-2011) : J. Carré, B. Davasse, J.P. Métailié, avec la
collaboration de A. Durand-Schneider, D. Mazuyer et de F. Vidal



Le projet d'observatoire des paysages qui est présenté ici s'inscrit dans un programme déjà amorcé par le parc national, portant sur la connaissance des paysages et le suivi de leurs évolutions. Ce programme, mis en œuvre depuis 2005 a déjà donné lieu à la production d'une cartographie des unités élémentaires de paysage (UEP) du parc national des Pyrénées¹.

Les objectifs principaux du travail sont de compléter et d'illustrer le diagnostic paysager du parc et de poser les bases d'un observatoire des paysages, en définissant une méthode d'observatoire. La connaissance des dynamiques paysagères doit contribuer à une politique des paysages à l'échelle du parc national, afin de maintenir la diversité paysagère et de préserver la qualité du cadre de vie des populations.

Dans ce but, il s'agit de fournir une base de données et une méthodologie reproductible, c'est-à-dire de produire un socle d'observations et d'informations à destination du parc mais aussi de ses divers partenaires, pour éclairer les choix en matière d'aménagement et de gestion des paysages.

Ce document exposera en introduction les objectifs de l'observatoire et sa « philosophie », c'est-à-dire les fondements théoriques qui ont orienté ce travail et qui ont conduit aux choix méthodologiques.

Dans une deuxième partie, nous détaillerons quelques exemples de résultats issus du travail dans « les paysages-ateliers » qui ont été sélectionnés pour cette étude expérimentale.

Enfin, nous présenterons une synthèse et une prospective du développement futur de l'observatoire.

1- Objectifs et méthodes d'un Observatoire des paysages

➤ Objectifs d'un observatoire :

Que signifie « observer le paysage » ? C'est arrêter notre regard sur le paysage et saisir ce qui est offert à la vue ; c'est comprendre la manière dont s'organisent dans l'espace et dans le temps les différents éléments qui le composent ; c'est identifier les différents processus à l'origine de ces formes et de ces dynamiques.

L'observatoire est un dispositif qui permet cette observation. Il est un outil pour le gestionnaire de l'espace. Les objectifs d'un observatoire peuvent être nombreux et variés, de la simple collecte photographique à des démarches plus élaborées de connaissance des paysages ou d'animation territoriale ; aussi convient-il de préciser les objectifs de l'observatoire des paysages du parc national et de rappeler quelques points théoriques fondamentaux.

- Un observatoire, outil de connaissance

L'observatoire doit servir à mieux comprendre les modes de fonctionnement et les processus paysagers en cours dans les 6 vallées constituant le parc national, sous la forme d'une analyse à grande échelle, en vue oblique, des morphologies et dynamiques, pouvant être rapprochée et

¹ Réalisation Jean-Jacques Lagasquie et Jean-Pierre Tihay, 2009.

confrontée aux niveaux de perception des paysages. Ce travail complète et prolonge l'analyse spatialisée de la cartographie des UEP.

- *Un observatoire, outil de partage*

On entend par outil de partage, à la fois le partage des savoirs de chacun des acteurs sur le paysage, mais aussi le partage au sens de l'échange de points de vue, de la discussion, du débat.

En effet, nous entendons le paysage comme une interface visible entre un ensemble d'objets matériels et les représentations que porte chaque observateur sur lui. Cette matérialité du paysage est interprétée et vécue de différentes manières par les observateurs ; le paysage regroupe tous les acteurs, qui agissent de façon directe ou indirecte sur lui, mais chacun y projette un sens, des valeurs, des attentes différentes...

Aussi, le paysage se présente comme un support privilégié pour mettre en discussion les différents modèles paysagers et servir plus largement de support à un débat sur le cadre de vie, et l'avenir du territoire. Le paysage peut être un support pour construire des liens entre décideurs, chercheurs, professionnels et techniciens agissant sur le territoire et personnes qui l'habitent ou le fréquentent.

L'observatoire des paysages peut donc être un outil de partage à différents niveaux : simple *matériel de sensibilisation*, permettant à chacun de prendre connaissance de phénomènes, de prendre conscience des enjeux paysagers, mais encore *support d'animation*, permettant la communication, la participation d'un groupe, sa progression vers des objectifs qu'il se fixe.



- *Un observatoire, outil pour la décision*

L'observatoire se présente comme un outil pour la définition d'une politique des paysages à l'échelle du parc national, permettant de mobiliser les différentes connaissances mises en lumière pour orienter les choix politiques afin de maintenir la qualité paysagère.

L'observatoire est alors comme une interface entre connaissances et actions, pour mieux définir les attentes et planifier les opérations en utilisant les savoirs adéquats pour choisir et prendre position avec discernement.

➤ **Choix méthodologiques :**

A quelle échelle est-il pertinent d'observer le paysage ?

La compréhension des paysages procède souvent d'un aller-retour entre les différentes échelles du paysage, d'une observation globale à celle du local et réciproquement.

C'est ce qui est préconisé ici : l'approche globale des paysages au sein du parc a débouché sur une sélection de sites présentant des dynamiques paysagères considérées comme représentatives de chacune des 6 vallées, sites que nous avons nommés « paysages ateliers », échelon propice à l'observation détaillée des dynamiques.

Le paysage-atelier (PA), unité d'observation.

Il est impossible, et inutile, d'observer l'intégralité du paysage avec la même intensité et la même application. Il est en revanche pertinent de centrer l'observation sur des secteurs restreints, sur des portions d'espace représentatives, soit d'un « cas type », dont la configuration et les dynamiques sont partagées par d'autres paysages, soit de cas particuliers, dont la singularité mérite d'être soulignée ou qui représentent un enjeu spécifique.

Les paysages-ateliers sont donc ces unités d'observation ; ils sont des secteurs restreints, sans qu'une échelle soit préétablie. Les dimensions des paysages-ateliers peuvent être variables et dépendent du phénomène à observer, de la *problématique d'observation* en somme.

Ces PA peuvent être des entités géographiques (un versant, un bassin dans une vallée, par exemple), ou administratives (communes, communauté de communes...) ; ils peuvent aussi ne correspondre à aucun découpage préétabli ou se superposer à plusieurs ; ils dépendent, rappelons le, de la thématique ou problématique d'observation qui est privilégiée à l'échelle locale.

Un critère de sélection des paysages-ateliers consiste donc à rendre compte de la multiplicité des dynamiques et des enjeux du territoire ; l'ensemble des PA doit refléter cette diversité.

Le terme de PA évoque aussi l'action : ces PA peuvent être des lieux sur lesquels des actions peuvent être envisagées de façon privilégiée, ou sur lesquelles portent déjà des projets. Il y a là, l'idée d'un « territoire pilote » en matière d'action, de gestion, d'expérimentation de mesures ou de mise en œuvre de politiques publiques.

Enfin, ces PA peuvent être des « paysages archivés », c'est-à-dire des paysages sur lesquels on dispose d'informations nombreuses attestant d'un état passé et des dynamiques récentes. Ce témoignage historique est particulièrement important pour donner une antériorité de l'observation et une ampleur temporelle plus vaste, permettant de repositionner les transformations du paysage dans une perspective historique.

2- Observer les transformations paysagères

➤ Une démarche concertée de sélection des paysages ateliers

Cette procédure de sélection des paysages ateliers s'établit en deux temps :

La présélection

L'objectif de la présélection consiste à dresser un état des lieux par vallée des grandes dynamiques paysagères et des enjeux actuels, afin d'orienter l'observation vers des caractères propres à chaque entité valléenne, ou d'observer comment une même problématique peut se décliner invariablement ou spécifiquement dans chaque territoire.

Il s'agit donc de synthétiser les différentes informations disponibles sur les paysages ; nous nous sommes appuyés pour cela, à la fois sur une observation in situ des paysages, sur la carte déjà établie des unités élémentaires des paysages, ainsi que sur les différentes synthèses des discussions des groupes de travail de la charte.

- Le travail de terrain permet une première appréhension des paysages et une lecture des dynamiques paysagères les plus visibles sur le territoire.
- La carte des UEP propose, elle, une première classification des paysages, allant de paysages géomorphologiques à faible anthropisation, jusqu'aux paysages les plus anthropisés.
- L'étude des synthèses des groupes travaillant sur la charte révèle un certain nombre d'enjeux territoriaux et paysagers exprimés par les acteurs participant à ces réunions.

Cette analyse croisée des différentes sources de connaissances conduit à définir une trame générale des dynamiques paysagères et à sélectionner des lieux témoignant de ces enjeux.

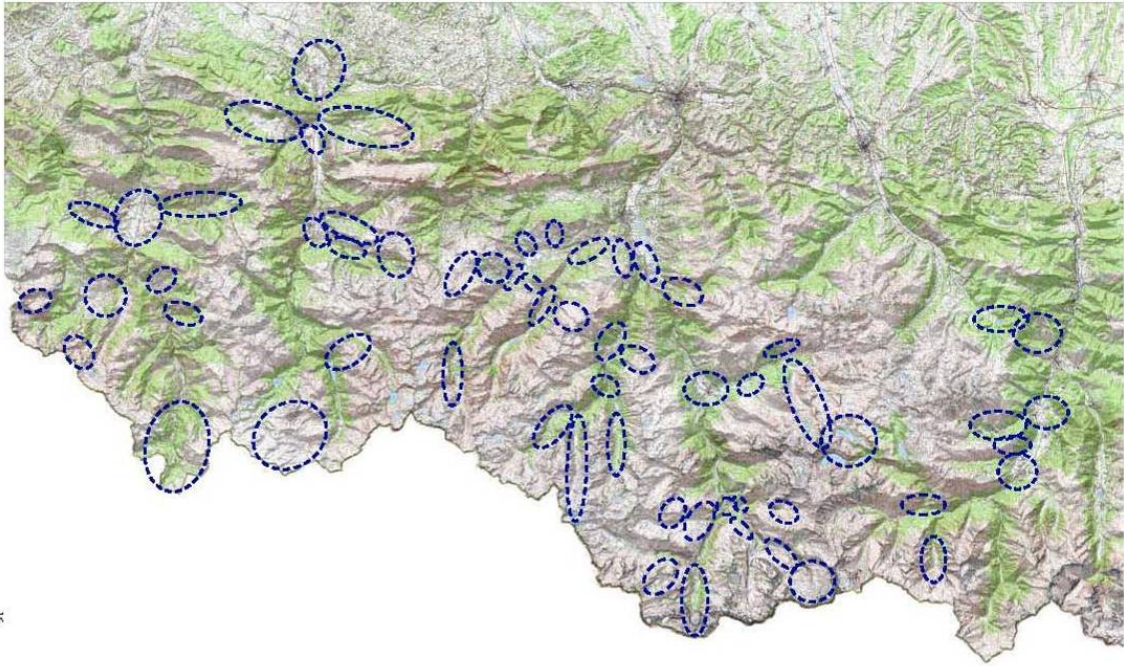
La sélection concertée pour engager le débat

La présélection de paysage-ateliers, base de discussion, est ensuite soumise à un groupe de travail pour définir des paysages-ateliers représentatifs des enjeux du territoire, sur lesquels sera menée la démarche d'observation expérimentale.

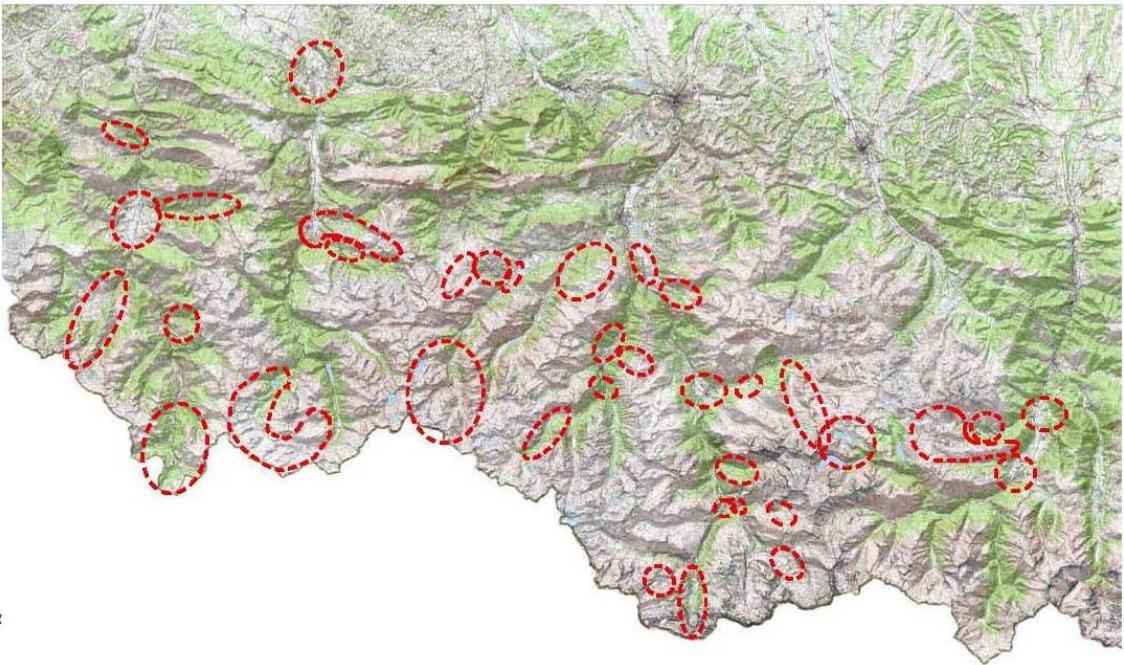
Les objectifs sont doubles :

- Associer les acteurs du territoire à la sélection vise à multiplier les points de vues sur le paysage et ses dynamiques, à connaître leurs préoccupations, leurs visions des enjeux territoriaux, de partager leurs connaissances du territoire, des projets en cours...
- Par ailleurs, il s'agit d'amorcer une démarche d'animation autour de l'outil « observatoire des paysages », visant surtout à enclencher une réflexion, une prise en compte et une discussion, par les différents acteurs et les populations, des questions du cadre de vie, des transformations et de l'avenir du territoire.

SYNTHESE DES PAYSAGES-ATELIERS PRESELECTIONNES DANS LES VALLEES DU PARC



SYNTHESE DES PAYSAGES-ATELIERS SELECTIONNES PAR LE GROUPE DE TRAVAIL DANS LES VALLEES DU PARC



Synthèse du travail de sélection

- Les groupes ont cherché, par le choix des PA, à proposer une observation de paysages ayant une continuité géographique entre eux, présentant une logique de versant par exemple.
- Les groupes ont affiché la volonté de rendre compte de leurs principales préoccupations territoriales qui se sont avérées assez logiquement l'urbanisation et la déprise.
- Ils ont aussi choisi d'observer des secteurs dont l'avenir interroge, parce qu'ils sont concernés par des projets dont les impacts ne sont pas certains (projet d'implantation de piste, extension potentielle de station de ski...)
- Ils ont aussi témoigné de l'intérêt pour des secteurs jugés fragiles, en sursis (déprise agricole, pression touristique forte, par exemple) ou des secteurs reconnus comme emblématiques (grands sites touristiques comme le Néouvielle, Gavarnie, le Pont d'Espagne...)

Au final, il apparaît que les paysages-ateliers sélectionnés ou envisagés s'organisent en deux catégories :

- Les paysages-ateliers « secteurs »

Ils permettent d'étudier un enjeu spécifique à la vallée par une observation ciblée sur un territoire cohérent ou homogène vis-à-vis de cette problématique (impacts du développement urbain, ou de la déprise pastorale sur les paysages, aménagement touristique ou pastoral...). Certains de ces paysages ateliers ont été élargis à une continuité d'espaces allant du fond de vallée aux estives, permettant une approche d'un territoire communal, par exemple.

- Les paysages-ateliers « transversaux »

Ils correspondent à des problématiques transvalléennes et permettent d'étudier des enjeux pour lesquels une entrée valléenne ou sectorisée n'est pas pertinente. Ce sont généralement des paysages-ateliers de haute montagne voués principalement à l'observation de phénomènes géomorphologiques ou phyto-écologiques, souvent liés au changement climatique (processus géomorphologiques, évolution des peuplements forestiers d'altitude, dynamiques des landes supraforestières, transformations des glaciers...).

➤ Procédure d'observation dans les paysages-ateliers

À l'issue de cette sélection des paysages-ateliers, le protocole d'observation à proprement parler a été expérimenté sur quelques paysages-ateliers dans chaque vallée. Il s'articule en xxx étapes méthodologiques :

○ Lire le paysage : un préalable à l'observation

La première étape de l'observation d'un paysage-atelier correspond à construire simultanément une lecture du paysage-atelier, c'est-à-dire à définir l'enjeu, ou les enjeux paysagers, qui seront traités et illustrés.

La lecture du paysage passe notamment par :

- l'identification des éléments et des structures paysagères

- l'identification des signes actuels des dynamiques et des traces exprimant le passé du paysage.

Cette lecture peut être restituée graphiquement grâce aux différents outils de la palette du paysagiste : photographie, croquis, coupe, bloc paysager, cartographie simplifiée du paysage...

○ *Constituer une base de données*

L'inventaire des sources d'informations sur les paysages-ateliers est une étape particulièrement importante. Les données à recueillir sont variables en fonction du PA :

Les données photographiques :

Les photographies d'archives. Elles occupent une place importante. Elles témoignent d'un état passé du paysage et sont employées comme base pour la constitution d'une série photographique. Elles peuvent être de nature et d'origine variées : cartes postales, photographies de collections scientifiques ou privées ; documentations d'organismes publics ou parapublics, institutions diverses ; photographies collectées auprès des archives départementales, de collectionneurs ou auprès de familles (appel à la diffusion d'archives personnelles). La représentativité des images anciennes provient à la fois de leur abondance (grande possibilité de choix) mais aussi de leur concentration sur des sites à valeur ou intérêts paysagers croisés (qu'il s'agisse de thèmes touristiques, patrimoniaux, d'aménagement rural ou urbain, scientifiques).

Les photographies aériennes proposent une autre manière d'observer et offrent une vue globale du paysage permettant d'en saisir les formes, structures et occupation du sol (parcellaire, réseaux viaires...) qui ne sont pas toujours évidente à saisir du sol. Elles sont tout à fait complémentaires des photographies au sol et peuvent être connectées aux documents d'urbanisme, aux parcellaires agricoles, etc.

Les données cartographiques :

La carte topographique offre une vue synthétique des formes et structures du paysage et des informations générales : altimétrie, découpage communal, nom des lieux...

La carte des UEP s'appuie sur un décryptage et une interprétation des photographies aériennes croisées avec des relevés au sol ; elle caractérise des unités de paysages selon leur proximité aux formes héritées de la société agropastorale du XIXe siècle et aux grands types géomorphologiques ou phytoécologiques. Elle révèle aussi les différents secteurs formant l'étagement des paysages pyrénéens. La répétition diachronique de la photo-interprétation permet le suivi spatial des dynamiques des unités.

Le cadastre offre une cartographie du foncier communal organisé en sections. Le plan cadastral est complété de la matrice et du registre d'état de section qui renseignent sur la nature de l'occupation du sol et sur le propriétaire. *Le cadastre napoléonien* représente un témoignage historique fondamental qui comporte le même type d'informations que le cadastre actuel. Il a été dressé entre 1832 1880 et donne donc un état des lieux du parcellaire et de

l'occupation du sol à cette époque, permettant souvent une connexion très intéressante avec les clichés des zones agro-pastorales de la fin du XIXe siècle et début du XXe.

D'autres cartographies thématiques, dressées par des institutions par exemple, peuvent être utilisés : carte territoire d'action, cartes de zones de protection naturelles ou patrimoniales... ou encore des cartes de zonage des documents d'urbanisme (POS, PLU) qui proposent des éléments prospectifs permettant d'envisager les paysages à venir

D'autres données peuvent être mobilisées, telles les statistiques agricoles, les statistiques INSEE ou les différents écrits contemporains ou historiques (guides de voyages, publications scientifiques...)

○ Photographier les paysages

Le suivi des paysages par la photographie répétée

L'observation s'appuie sur la constitution d'une base photographique à deux échelles : à l'échelle temporelle (suivi diachronique) et à l'échelle spatiale (observation allant de la vision panoramique jusqu'au détail du paysage).

La diachronie est basée sur la constitution de *séries photographiques*, c'est-à-dire la composition d'une succession d'images séparées par un intervalle de temps. Ces séries peuvent être construites à partir de deux sources : les photographies anciennes (le point de vue est déjà fixé par un premier photographe, en fonction d'un « point de vue » social et historique qui doit être contextualisé), ou bien des photographies actuelles qui sont intégrées dans la base photographique (nouveaux points de vue à déterminer en fonction d'une identification actuelle et prospective des enjeux paysagers). Ensuite, elles sont réitérées selon la technique de la photographie répétée.

Les dynamiques paysagères concernant un paysage-atelier ne peuvent bien évidemment pas être représentées par une vue unique ; ni d'ailleurs être totalement couvertes par les photographies. Il est donc question de choisir, de sélectionner, un certain nombre de points de vue représentatifs de la problématique définie, et de les organiser et hiérarchiser.

Implanter un réseau de vues croisées sur le paysage

Ce choix des vues s'attache au « principe des vues croisées » sur le paysage, proposant des points d'observation et des angles de vues multiples, de l'extérieur vers l'intérieur vice-versa, selon des orientations variées.

Ces points de vue ménagent des vues larges ou serrées, plongeantes ou horizontales, rendant compte différemment du paysage, en allant du panoramique jusqu'aux éléments, y compris métriques. La sélection des points de vue obéit à l'identification des dynamiques actuelles et à une prospective des dynamiques futures (sur la base aussi bien du travail de terrain que de l'utilisation de documents de type PLU, etc.).

Il est recommandé, à partir d'un cadrage « central » (focalisé sur certains éléments ou processus en cours), de compléter la prise de vue par un balayage en panoramique qui élargit la zone qui sera suivie. Chaque nouveau point de vue est, bien entendu, localisé au GPS.

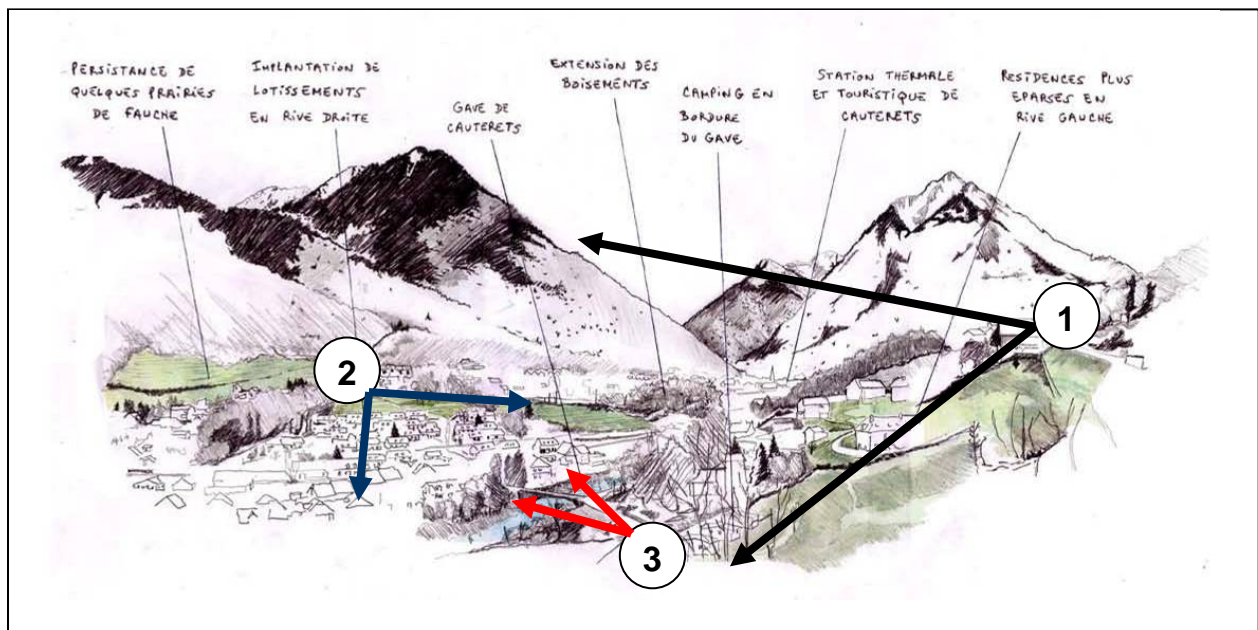


Schéma de l'organisation des points d'observation selon le principe des « trois échelles »
 1. Vues larges et panoramiques ; 2. Vues rapprochées ; 3. Vues d'éléments paysagers

Méthode de la photo-comparaison et technique de reconduction :

La photocomparaison consiste à l'élaboration de séries photographiques, qui sont des successions de clichés sur les mêmes points de vue, selon le même cadrage et effectués à des intervalles de temps définis.

Les sources photographiques anciennes présentent un grand intérêt pour cette démarche, tout d'abord, grâce à l'ampleur de la période couverte. On dispose pour les vallées pyrénéennes de clichés à partir des années 1880, voire 1860. Cette profondeur historique, qui ne peut être apportée que par ce type d'images, est essentielle pour comprendre les successions paysagères depuis la phase ultime d' « apogée » du paysage agro-sylvo-pastoral pyrénéen traditionnel.

Par ailleurs, la pratique de la photographie a concerné tout le territoire montagnard, que ce soit les lieux touristiques ou les lieux « communs », les territoires ruraux ou urbains. Dans les vallées pyrénéennes, il y n'a aucun village qui n'ait été photographié, et les pyrénéistes comme les scientifiques ont arpenté et photographié la plupart des hautes vallées, et souvent avec une grande concentration de la production (comme dans la vallée de Gavarnie, Cauterets, la vallée d'Aure.)

Enfin, ces photos prises au sol proposent « un regard paysager ». Elles offrent pour l'analyse du territoire un regard proche de celui d'un observateur sur le terrain et donnent la perception spatiale d'un observateur.

Cette méthode comporte deux temps : la *réitération photographique*, phase technique largement décrite dans les guides techniques d'observatoires et l'*interprétation*, temps d'analyse et de mise en perspective des observations.

La technique de réitération photographique doit être assez rigoureuse et répondre à quelques principes :

- Le point de prise de vue doit être identique, autant que possible. Il est nécessaire en particulier d'être très strict dans les sites villageois ou urbains, où les changements de perspective y produisent des distorsions importantes. Mais les dynamiques végétales en montagne sont souvent de telle ampleur qu'il peut être difficile ou impossible de retrouver le point de vue exact ; dans ces cas-là, il peut être possible de changer le point de vue si l'on veut retrouver des arrière-plans intéressants.
- Les conditions de la prise de vue doivent se rapprocher de celles de l'original et notamment les conditions météorologiques et de lumière pour éviter les éventuels contre jours ou ombrages trop forts. Mais il est toujours intéressant et utile de multiplier, si possible, les prises de vue saisonnières ; elles révèlent souvent des éléments cachés à certaines saisons mais apparaissant clairement à d'autres, et offrent un rapprochement avec le vécu des paysages.
- Le cadrage, c'est-à-dire l'orientation de l'appareil et l'angle du champ, doit être identique. On doit cependant ne pas être limité par le cadrage initial, et il est indispensable de l'élargir, par le biais de vues panoramiques en particulier, pour anticiper d'éventuelles transformations ultérieures qui pourraient apparaître dans la proximité même du cadrage d'origine.

Si la réitération doit être rigoureuse (respect des principes) elle doit aussi faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour permettre une observation intelligente et riche malgré des conditions changeantes.

Créer de nouvelles séries photographiques diachroniques

Outre l'utilisation de points de vue créés par les photographies anciennes, il est indispensable d'implanter un réseau de points de vue initiant de nouvelles séries, sur le principe des « vues croisées » décrit plus haut. L'objectif de cette procédure est de permettre un archivage permanent des événements en cours, quels que soient leurs types. La localisation des points de vue est faite en fonction des dynamiques en cours, identifiées lors de l'analyse paysagère, et des enjeux relevés lors des discussions dans les groupes des paysages ateliers.

Interpréter l'observation photographique du paysage

Pour interpréter les transformations, il s'agit d'analyser le contenu de l'image. Sous cette apparente simplicité, cette technique réclame cependant une minutie et une grande rigueur : l'analyse systématique de tous les plans, comme des éléments isolés, doit être effectuée. En effet, des changements visuellement mineurs ou ponctuels sur la photographie peuvent traduire des dynamiques capitales. De même des évolutions discrètes, peuvent se révéler importantes et présager de l'évolution future du paysage.

Par ailleurs, l'interprétation des dynamiques ne s'effectue pas uniquement à partir des séries photographiques mais fait appel à tout l'ensemble documentaires rassemblé. *Cet observatoire n'est pas que photographique*, ni pensé comme un catalogue de photographies, mais entend

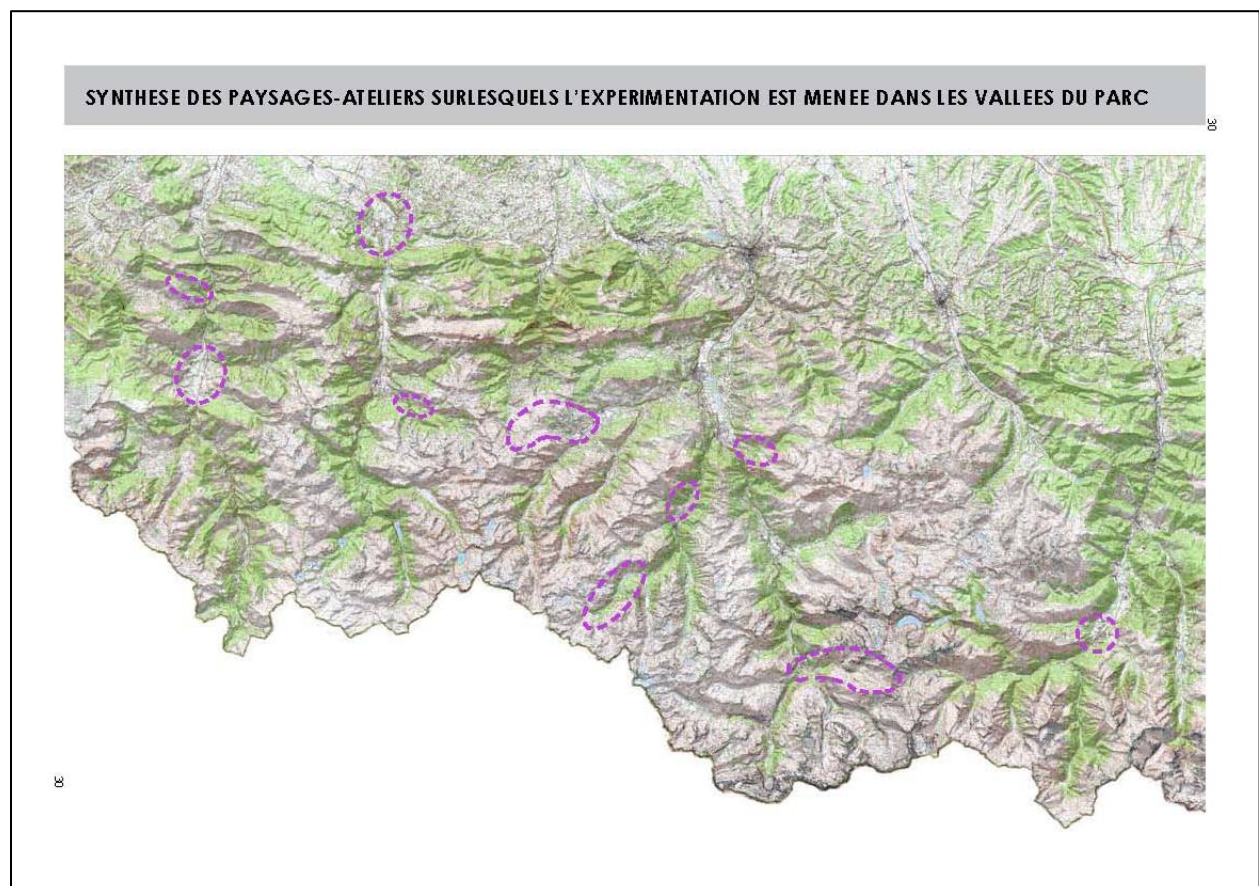
donner des éléments de lecture et d'interprétation des transformations visibles grâce à l'enquête documentaire.

En conclusion

L'observation des dynamiques paysagères dans chaque paysage-atelier s'organise autour de séries photographiques réalisées à partir de clichés anciens, et complétées de nouvelles séries sur la base des vues croisées.

Une dizaine de points de vue est retenu pour chaque paysage-atelier, mais l'ensemble du fonds constitué est gardé en réserve pour être mis à profit dans le cas où l'utilisation des clichés archivés serait nécessaire.

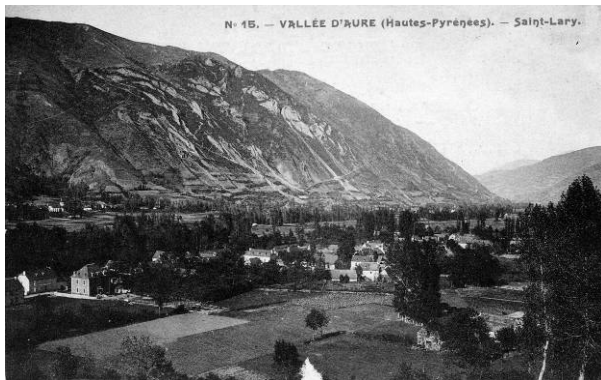
La temporalité de réitération est fixée pour chaque paysage-atelier en fonction de la problématique et de la vigueur des transformations (tous les ans, tous les deux ou cinq ans, etc.). Elle reste théorique : si des événements particuliers surviennent, il est intéressant voire nécessaire de modifier cette temporalité.



3– Principales dynamiques mises en évidence dans les paysages-ateliers

➤ Les transformations du paysage villageois : étalement urbain dans les vallées et réhabilitations dans les cœurs de villages

Dans les bassins de la plupart des vallées, on assiste à une extension pavillonnaire des villages qui s'est accélérée depuis les années 1980, en liaison avec le développement de l'activité touristique mais pas seulement. Dans certaines basses vallées (notamment bas Ossau, bas Lavedan), les villages sont entrés dans l'aire d'influence des villes du piémont (Oloron, Pau, Lourdes, Tarbes) et la croissance est liée à l'installation d'habitants permanents. Dans les hauts bassins proches des centres d'intérêts touristiques (Luz, Saint-Lary, Laruns), l'étalement est ancien, datant des années 1960-70 ; dans d'autres bassins comme le val d'Azun, ou le bassin d'Acous-Bedous, la tendance est plus récente, à partir des années 1980-90.



St Lary (vers 1910-1985-2011)

Cette série montre l'urbanisation croissante de la commune de Saint-Lary. La principale transformation concerne l'espace agricole, situé au premier plan sur le cliché 1900, autrefois composé de terres labourées et de prés bordés d'arbres, qui a laissé place à un espace urbanisé. Le petit noyau villageois originel est visible au second plan en 1910.



La distinction de deux espaces agricoles visibles de part et d'autre du village en 1900 n'est plus visible et le fond de vallée a été unifié par une urbanisation développée dans les années 1960-70, au fil de la croissance de la station de ski.

Cette extension composée, selon les quartiers, de maisons individuelles, mais aussi de structures de tourisme plus imposantes se poursuit toujours.



En arrière plan, le versant Est de la vallée, servant autrefois de pâturage intermédiaire, s'est revégétalisé (broussaille à buis et noisetiers où s'installent maintenant des arbres). Les terrasses de cultures situées en pied de pente sont elles aussi gagnées par une végétation de recolonisation.

Cl. CP Labouche, J.P. Métaillé



Aucun, 1987-2011.

L'étalement des villages du val d'Azun a commencé dans les années 1970 mais n'a réellement pris d'importance que dans les vingt dernières années. La progression de l'urbanisation se fait de part et d'autre de la route, mais aussi en étoile le long des voies secondaires, ce qui a un impact non négligeable sur la perception de l'évolution de la vallée. Equipements communaux, campings et structures touristiques accentuent le phénomène, qui est acté par les documents d'urbanisme.

Ce fond de vallée, encore préservé des dynamiques urbaines galopantes que connaissent d'autres vallées, semble être dans une période charnière : les informations apportés par les documents d'urbanisme laissent à penser à un basculement vers une urbanisation continue dans l'axe de la vallée.

Cl. JP Métaillé



Panoramique du val d'Azun vers Aucun, avec les zones d'extension récentes des constructions (2011, Cl. J.P. Métaillé)



Cauterets, le cône du Lisey (1895-1985-2010)

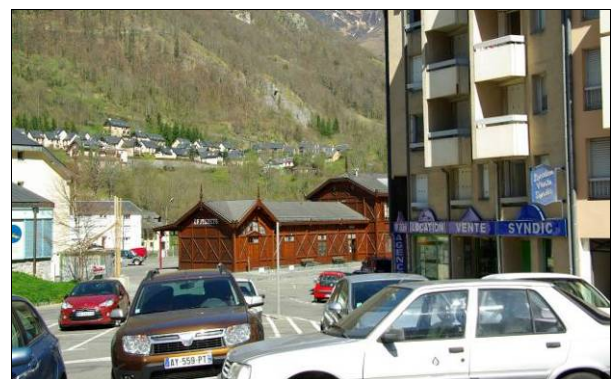
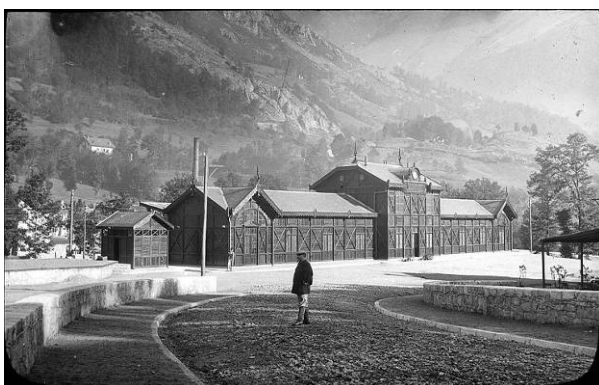
A Cauterets, l'urbanisation a tendance à se répandre sur toutes les terres à pentes modérées de l'étroite vallée, phénomène visible tout autour et en aval de la station historique. La vue ancienne du cône du torrent du Lisey révèle également les menaces potentielles qui pèsent sur ces lotissements. Une zone de dépôts glaciaires instables existe en amont du bassin versant, où se produisit une lave torrentielle spectaculaire en mars 1895. Le périmètre RTM de reboisement et stabilisation des versants a empêché la répétition de l'événement au XX^{ème} siècle, mais la vallée porte de nombreuses traces d'une instabilité potentielle (notamment au pic du Péguère, au dessus des thermes de la Raillère mais aussi sur les autres cônes de déjection).

Cl. RTM, J.P. Métaillé, J. Carré



Le couple de photo ci-dessous montre l'ancienne Gare de Cauterets, inaugurée en 1898 ; cet accès par chemin de fer a contribué au développement de la station. La ligne Pierrefitte-Cauterets fut fermée en 1959 et la gare fut classée monument historique en 1981. Si le monument en lui-même n'a pas subi de transformations importantes, les abords traduisent assez nettement le mouvement d'urbanisation du bas de la station. En aval du centre historique s'étendent de nouveaux quartiers à l'architecture plus banale, ainsi que de grands parkings. Au second plan, on peut lire les dynamiques d'enrichissement et d'urbanisation du versant.

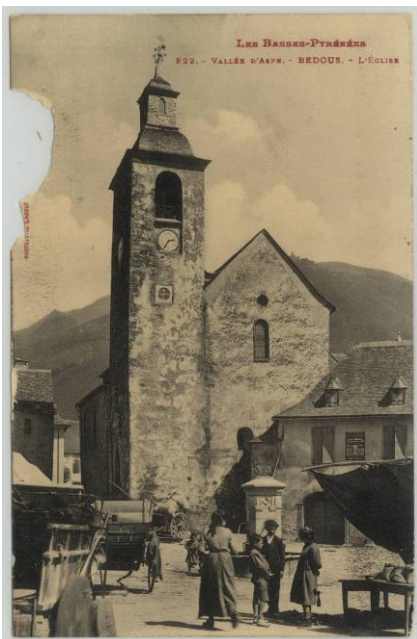
Cl. TCF ; J. Carré



Dans les centres des villages et des bourgs, le patrimoine urbain et architectural reste assez bien conservé et a connu une phase générale de réhabilitation depuis les années 1990. Ces aménagements ont parfois pour conséquence d'homogénéiser le paysage des cœurs de villages, en utilisant des modèles paysagistes et des mobiliers urbains standardisés.



Pierrefitte-Nestalas, la gare. (vers 1920, 2011)
Cl. TCF, J.P. Métaillé



Eglise de Bedous (vers 1910, vers 1930, 2011)
Cl. CP Labouche, Cl. J. Carré

En dépit des apparences de stabilité, beaucoup de cœurs de villages connaissent des évolutions significatives ; les maisons et granges anciennes sont fréquemment démolies et reconstruites, les rues s'élargissent, de nouvelles constructions viennent combler les vides.



Izeste (vers 1905, 2011). Cl. CP, J.P. Métaillé

Démolitions, changements de façades, reconstructions, dans une rue qui paraît aujourd'hui avoir peu changé.



Aragnouet (vers 1930, 1987, 2010)
Cl. D. Faucher, J.P. Métaillé, J. Carré

Saint-Lary (vers 1905, 2011)
Cl. CP Labouche, J. Carré



➤ **Les zones intermédiaires et terroirs de bordes : des territoires agro-pastoraux encore bien maintenus**

Il s'agit des paysages parmi les plus marquants des vallées, composés de prairies bocagères parsemées de granges-étables. Le zone des *bordes*, *bourdaous*, *germs*, représente un étage fonctionnel fondamental dans l'économie agro-pastorale pyrénéenne car elle assure la ressource herbagère et fourragère hivernale et des intersaisons. Cette zone de production aménagée depuis très longtemps par les sociétés montagnardes reste un enjeu prioritaire dans le système pastoral ; actuellement, les bordes sont souvent menacées d'abandon en raison des difficultés d'exploitation. Dans l'aire du parc, l'état de ces terroirs reste cependant généralement bien maintenu en dépit de signes d'enfrichement.

L'exemple du terroir de Gèdre-Dessus est caractéristique des évolutions rencontrées : les parcelles de prairies marginales (sur les parties hautes du versant) tendent à ne plus être fauchées mais seulement pâturées (jaunissement des prairies en fin d'été). Les haies bocagères ne sont plus émondées. Les zones d'érosion sur les versants abrupts en bordure des prairies, provoquées autrefois par le piétinement des troupeaux, sont aujourd'hui revégétalisées et évoluent vers la broussaille. L'ensemble reste encore bien exploité et on note une construction agricole nouvelle, révélatrice du maintien d'exploitations sur le site.

Gèdre-Dessus (1910, 1987, 2010, 2011)

Cl. L Briet, J.P. Métaillé, J. Carré





Col d'Ichère (Lourdios-Ichère) (1958, 2010)

Cl. P. Barrère, J. Carré

Maintien à l'identique des prairies de fauche ; les seules évolutions concernent les pâturages intermédiaires dans les zones au dessus du bocage, où les fourrés de noisetiers et hêtres recolonisent les versants les plus abrupts



Soulane d'Arrens (vers 1930, 1988, 2010)

Cl. D. Faucher, J.P. Métaillé, J. Carré

Cette série donne également l'impression d'une stabilité du paysage. Les changements sont en réalité assez discrets : hormis l'implantation d'un bâtiment d'exploitation, la majorité des transformations concerne la progression de la végétation ; certaines parcelles ont été colonisées par de jeunes feuillus. Le bocage de la soulane d'Arrens connaît un début d'enfrichement dans les prairies périphériques et un épaississement des haies qui ne sont plus émondées. La croissance des bois intercalés dans le terroir est également significative.





Aragnouet, le Badet (vers 1930, 1987, 2010)

Cl. D. Faucher, J.P. Métaillé

L'ancienne zone de cultures et pâturages intermédiaires qui est en amont du Plan d'Aragnouet, totalement déboisée jusqu'aux années 1960, est aujourd'hui colonisée par les arbres. On voit clairement le reboisement du fond de vallon et des rives du torrent ; des sapins et genévriers sont également visibles dans les prairies abandonnées de l'arrière plan. On peut noter aussi l'apparition de la route et l'élargissement du chemin.



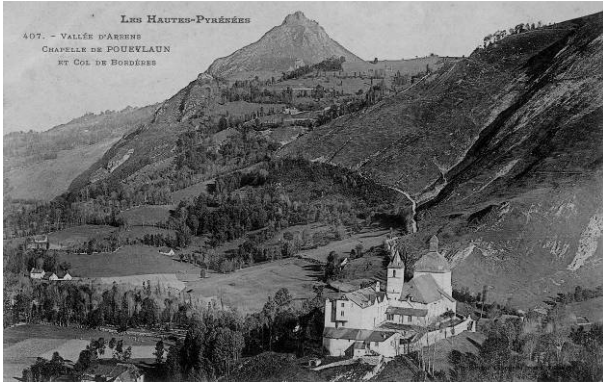
Gèdre, vallée de Héas en aval des Gloriettes (vers 1910-1985-2009)

Cl. L. Briet, J.P. Métaillé

Les versants rocheux des vallées du Gave de Pau étaient autrefois très exploités et déboisés. Ils font partie aujourd'hui des zones intermédiaires quasiment inexploitées et en évolution rapide. On voit ici la forte progression, au cours des dernières décennies, des peuplements de noisetiers, hêtres et bouleaux dans les prairies abandonnées

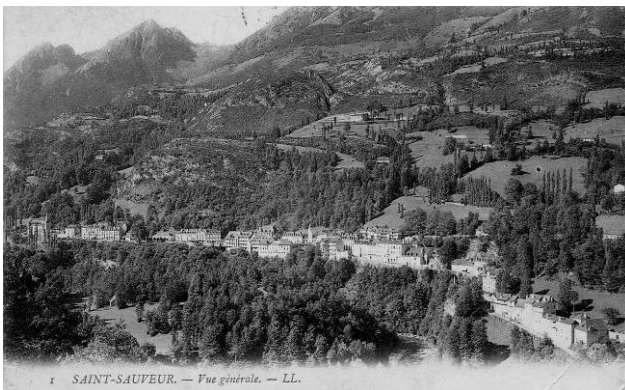
➤ Enfrichement et reboisement à l'étage montagnard

Les principales dynamiques d'enfrichement et reboisement spontané se rencontrent dans l'étage des zones intermédiaires et montagnard en versant nord. Alors que sur les soulanes les bocages et les pâturages restent généralement bien maintenus, les évolutions peuvent être très rapides sur les ombrées.



Arrens (vers 1905-1995) (Cl. CP Labouche, J.P. Métaillé)

Sur le versant de la rive droite du gage d'Arrens, les pâturages et prairies bocagères ont été à la fois colonisées spontanément par les bouleaux, frênes et noisetiers, et reboisé artificiellement dans les années 1970.



Saint-Sauveur (vers 1910-1995) (Cl. CP Labouche, J.P. Métaillé)

La plus grande part des secteurs de pâturages, landes et broussailles du versant au-dessus de St Sauveur a été recolonisée par des boisements secondaires ; on y trouve aussi aujourd'hui une régénération de hêtres et de sapins



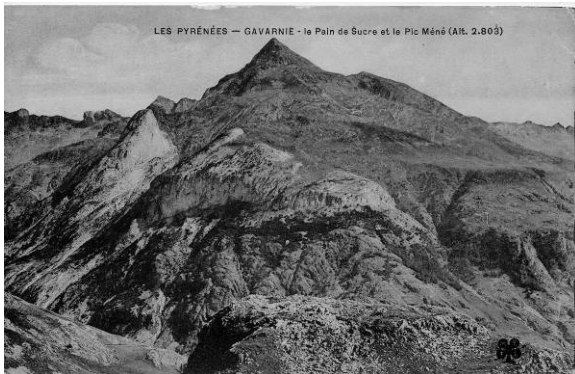
Arrens, col du Soulor (vers 1930-2010) (Cl. CP Labouche, J. Carré)

Ces reboisements en épicéas ont été plantés dans les années 1970, dans le cadre des opérations du FFN. Ils sont assez abondants dans tout le massif voisin du Cabalirros, en versant nord forestier, mais plutôt rares dans des situations de soulane pastorale comme ici.

➤ **En montagne sylvo-pastorale, des paysages aux dynamiques contrastées**



Cauterets, haute vallée du Marcadau près du refuge Wallon, vers 1900m (1985-2010) Cl. J.P.Métailié



Gavarnie, le Piméné (vers 1905-1987-2009) (Cl. CP, J.P.Métailié)

Les hautes vallées des Pyrénées centrales (Aure, Gave de Pau, Cauterets, Azun) présentent la particularité de peuplements de pins étendus (pin sylvestre, pin à crochets).

Ces boisements d'altitude montrent par endroits des dynamiques de recolonisation des pâturages et des versants rocheux, qui peuvent être rapides. C'est notamment le cas dans les vallées de Cauterets (Marcadau, Lutour, Gaube où les peuplements se sont densifiés et étendus au cours des dernières décennies.



Cauterets, montée au lac de Gaube (vers 1890-2010) (Cl. SGT, J.Carré)



Les espaces d'altitude sont généralement d'une grande stabilité, en particulier dans la zone cœur du parc. Les contraintes bio-climatiques et le maintien d'une forte activité pastorale stabilisent les dynamiques végétales. Dans le cas des paysages de pinèdes du Néouvielle par exemple, les photographies répétées montrent des évolutions lentes, où voisinent colonisation, stabilité, régénération, dépérissement.



Lac d'Aumar, vers 2200m (vers 1930-2009) (Cl. H.Gaussen, J.P. Métaillé)

Près d'Aumar, vers 2150m (vers 1910-1985-1999-2009) (Cl. CP Labouche, J.P. Métaillé)

Croissance et dépérissement d'un bosquet de pins à crochets. A noter : la stabilité de la pelouse et des touffes de rhododendrons dans le même laps de temps, dans une zone toujours très pâturée.



Les hauts pâturages de la zone des cirques calcaires, qui ont été précocement déboisés et sont encore bien pâturés, ne montrent que des évolutions minimales. La pression pastorale, la qualité des sols, favorable à l'herbe, et l'absence d'arbres porte-graines s'allient pour empêcher toute colonisation arborée.



Gèdre, entrée de la vallée d'Estaubé (vers 1905-2011) (Cl. L. Briet, J. Carré)
Colonisation éparse par des touffes de genévriers



Arrens, col du Soulor (vers 1950-2010) (Cl. Alix, J. Carré)
Autour du col, la pression pastorale a eu tendance à augmenter, ce qui a conduit à la quasi disparition de la lande à bruyère visible dans les années 1950 (parties en gris sombre).



Aragnouet, vallée de la Géla (vers 1905-1999) (Cl. L. Briet, J.P. Métaillé)
Très grande stabilité de la végétation dans cette vallée bien pâturée, dominée par les parois du cirque de Barroude.

Dans la haute montagne de l'aire du parc, où dominent zones pastorales et versants rocheux, les évolutions paysagères les plus fortes ont été provoquées par les aménagements hydro-électriques, dès le début du XXème siècle et surtout à partir des années 1950, et touristiques : chemins, nouvelles routes, constructions en altitude, usines dans les vallées, etc. Les aménagements dans le massif du Néouvielle, en particulier, ont profondément modifié le paysage lacustre de tout le massif.



Cap de Long au moment de la construction du premier barrage.
Cl. Trutat, 1890

Cl. J.P. Métailié, 2010



Construction du barrage de Cap de Long. Cl. Alix, 1950-51-52.

A partir des années 1960, la construction des stations de ski a créé en altitude des noyaux d'habitats avec également de nouveaux accès routiers, des équipements en télésièges, télécabines, des aménagements de pistes, etc. Certains ensembles commencent aujourd'hui à vieillir.



Plateau de Piau Engaly (vers 1930-2011) (Cl. D. Faucher, J.P. Métailié)



Plateau de Gourette (vers 1905-vers 1930-2011) (Cl. CP Labouche, J.P. Métailié)



La Mongie et le Tourmalet (vers 1930-1990-2010) (Cl. D. Faucher, J.P. Métailié, M. Amblard)

Les stations de Gourette et la Mongie ont pour particularité d'être construites dans un site classé. La plupart des stations pyrénéennes ont été établies sur des plateaux correspondant à des sites pastoraux anciens.



4 – Présentation d'un exemple de paysage atelier : réalisation des fiches d'information du site d'Arrens

Fiche de présentation synthétique du paysage atelier

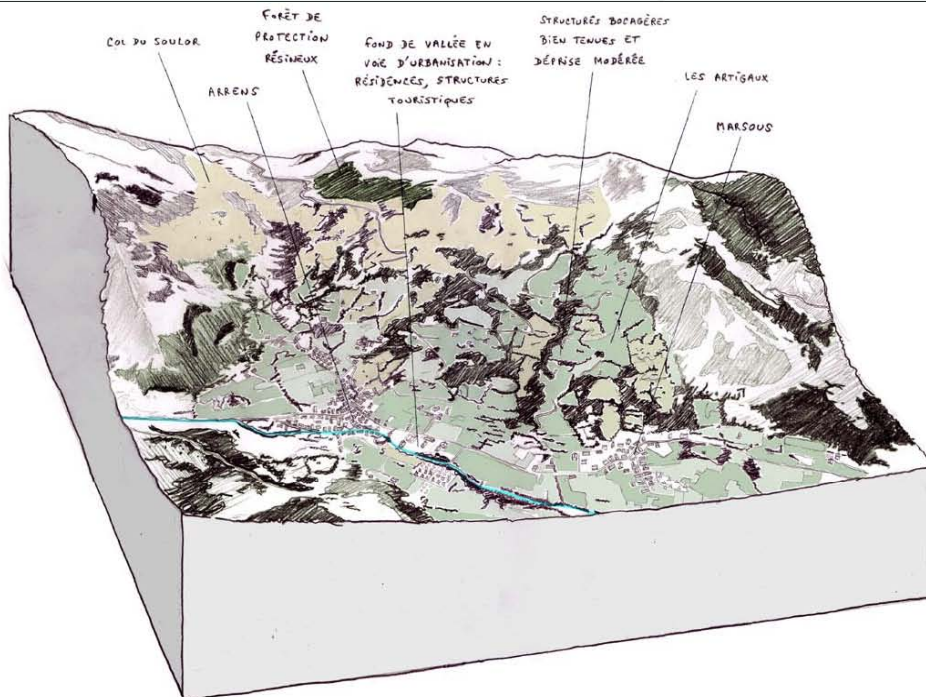
<p>AZUN Arrens-Marsous</p>		<p>FICHE PRESENTATION</p>
<p>PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAUX, SOULOR</p>		

ÉVOLUTION D'UNE « VALLEE ORDINAIRE » : DEPRISE PAYSAGERE ET PRESSION TOURISTIQUE MODEREES



Le paysage-atelier d'Arrens-Marsous présente un paysage pastoral relativement bien tenu, voire remarquable par la structure du versant bocager. Si cette vallée peut-être qualifiée « d'ordinaire », au sens où elle n'est concernée par aucun classement, ni consacrée par une pression touristique accentuée sur des sites réputés, elle possède cependant un patrimoine paysager conséquent, lié aux activités pastorales. Des signes de basculement se font cependant sentir : la pression d'un tourisme vert et de nature s'affirme et donne lieu à des dynamiques d'urbanisation du bassin d'Arrens-Marsous. Les bocages, points forts du caractère paysager de cette vallée tendent à s'épaissir et certaines parcelles

à entrer dans un cycle de déprise. Ce triptyque dont les apparences paysagères sont plutôt réjouissantes (vallée « préservée », pastoralisme dynamique et paysage pastoral bien tenu) pourrait être sur le point de basculer ; ce potentiel changement est une raison du choix de l'observation



Ce paysage est composé de trois grandes unités qui s'étagent l'une au-dessus de l'autre :

- Le fond de vallée accueille les bourgs d'Arrens-Marsous et de Marsous séparés par un vallon encore agricole, mais de plus en plus soumis à des pressions d'urbanisation.
- Au-dessus, s'étend un large versant bocager : il correspond à un ensemble de prairies scindées de haies arbustives ou arborées assez épaisses et entrecoupé de petites parcelles de bois, feuillus de recolonisation ou résineux de plantation.
- Sur la partie sommitale, le col du Soulor ouvre sur un vaste espace d'estives.

- 83 -

Fiche de localisation des points d'observation photographique

AZUN
Arrens-Marsous



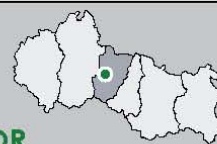
PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAUX, SOULOR

FICHE PHOTOGRAPHIES



Exemple de fiche de répétition photographique : vue rapprochée, intérieur du village

AZUN
Arrens-Marsous



PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAUX, SOULOR

FICHE
PHOTOGRAPHIES



TCF - VERS 1900



METAILLE - 2011

Cette série porte sur la lisière du bourg d'Arrens-Marsous. On peut voir que le village s'est étendu et que de nouvelles constructions ont pris place en périphérie (équipements) ; L'ancienne parcelle communale a été clôturée. Une partie des bâtisses a été rénovée et persiste toujours.
À l'arrière-plan, le versant s'est boisé sur quelques parcelles.

Préconisations : réitération tous les 5 ans.

- 88 -

Exemple de fiche de répétition photographique : mise en place de points d'observation avec cliché panoramique

<p>AZUN Arrens-Marsous</p> <p>PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAUX, SOULOR</p>		<p>FICHE PHOTOGRAPHIES</p>
--	---	----------------------------



Cette photographie est vue générale sur le triptyque fond de vallée, versant, sommet. On voit nettement l'étagement d'unités de paysages différentes : le fond de vallée, avec au premier plan Arrens-Marsous, est soumis à une croissance urbaine importante et cela dans différentes directions : à la fois le long de l'axe principal entre Arrens et Marsous, mais aussi en « étoile » le long des axes secondaires et de façon discontinue, sur le fond et les premières pentes. Cette dynamique est récente, mais semble s'affirmer.

Au-dessus, le versant présente bon nombre de prairies de fauche et de pâtures ; elles s'identifient parfois à des clairières, par l'aspect pré-forestier de certains secteurs dont les haies gagnent en épaisseur. Quelques boisements de résineux en « timbre-poste » ont atteint leur maturité.

Objectifs de la série : observer les évolutions paysagères globales ; suivre la progression de l'urbanisation ; voir la progression de la végétation sur le versant. Préconisations : réitération tous les 5 ans.





Cette photographie porte sur la limite ouest du bourg d'Arrens et sa transition avec les vastes prairies de fauche du fond de vallée. Les prés viennent lécher la façade du village, juste séparés d'elle par quelques murets de pierres, des haies et des lignes de frênes parfois émondés. On peut noter une grande qualité paysagère de cette frange et un rapport fort entre espace villageois et agricole ; ces « arrières » de bourg ont souvent une plus grande qualité que les entrées, souvent banalisées par des constructions anarchiques et l'abondance d'équipements.

Objectifs de la série : observer l'évolution de la façade villageoise et la vocation future des prés. Préconisations : réitération tous les 5 ans.

- 90 -


Exemple de fiche de répétition photographique : mise en place de points d'observation à grande échelle sur des éléments particuliers du paysage

<p>AZUN Arrens-Marsous</p>  <p>PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAUX, SOULOR</p>	<p>FICHE PHOTOGRAPHIES</p>
	
<p>Cette photo montre un milieu et un élément important du paysage de fond de vallée : la ripisylve ou saligue qui borde le gave d'Arrens ; ce secteur est pris en compte dans un contrat de rivière qui vise à gérer la ripisylve (gestion des arbres, des embâcles...) Cette ripisylve est aussi en quelque sorte un élément contemporain du paysage : autrefois, elle était restreinte, plus mince , avec moins d'arbres, et elle était un lieu de pâturage et d'émondage. Objectifs de la série : observer l'évolution de la saligue. Préconisations : répétition tous les 5 ans.</p>	

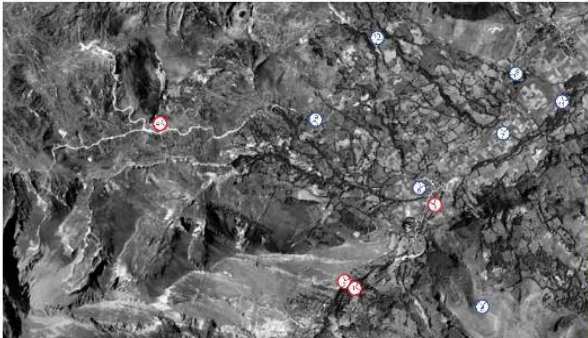

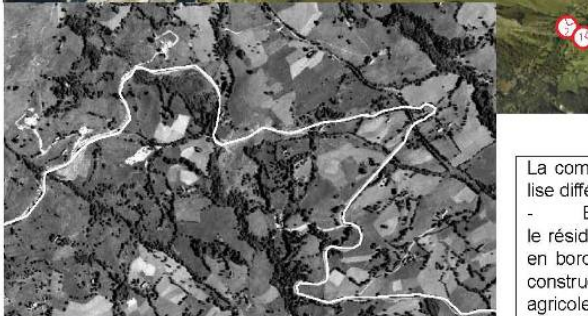

Exemple de fiche d'information associée aux fiches photographiques : photo-
interprétation aérienne et délimitation des zones d'évolution de l'occupation du sol


AZUN
Arrens-Marsous

PAYSAGE ATELIER n° 6 - TRIPTYQUE ARRENS, ARTIGAU, SOULOR



FICHE DONNEES



La comparaison des photographies aériennes localise différentes évolutions :

- En fond de vallée, la transformation principale réside en la construction de nombreux bâtiments en bordure de route entre Arrens et Marsous. Ces constructions s'effectuent au détriment des terres agricoles, plates, et faciles à exploitées (1). Les structures « plus légères », zones de loisirs et campings s'ancrent en bande en bordure du gave.
- Sur le versant, l'épaississement des haies et la fermeture de petites parcelles confirment une certaine déprise (2) et au final une perte conséquente de terres pour l'agriculture.

Il semble que certaines de ces granges, bien desservies, soient devenues des résidences secondaires. La parcelle de près adjointe à la grange est rarement exploitée et bascule à la friche.

- En partie sommitale, la transformation la plus frappante est le grand reboisement de résineux (3).

- 94 -

En conclusion ...

Cette étude développée sur une année à l'échelle des six vallées du parc était une démarche expérimentale devant permettre de préfigurer un observatoire des paysages. Elle était basée notamment sur l'outil « paysage atelier », ce qui impliquait de choisir ces paysages-atelier en concertation avec un panel d'acteurs locaux. La connaissance de l'évolution des paysages a été construite sur l'observation, la photo-comparaison *et* sur l'enquête. L'objectif était d'identifier les grandes dynamiques paysagères, afin de recueillir les aspirations des habitants en matière de paysage et de cadre de vie et de débattre avec les acteurs sur l'avenir de leur territoire.

Les résultats du projet ont montré tout l'intérêt de la photographie au sol (regard « paysager ») et les possibilités de transférer les acquis de la recherche dans le domaine de l'action. Le premier travail de concertation et d'animation engagé dans le cadre des paysages-ateliers définis lors de la première phase sera poursuivi et approfondi, parallèlement à la poursuite du recueil des données et de la mise en place des sites d'observation photographique (élargissement de la collecte des archives et de la réitération des clichés).

Ces objectifs demandent d'une part un élargissement du partenariat dans le cadre des groupes de travail dans les six vallées du PNP, mais aussi la création d'une banque de données des paysages-ateliers du Parc national (stockage des photographies et des documents d'interprétation afin d'assurer un suivi permanent des évolutions paysagères).